

TARIFICATION MARCHÉS

2019 – 2020

(à compter du 1er septembre 2019)

Commerçants passagers : 1.05 € / mètre linéaire

Commerçants abonnés : 3,40 € / mètre linéaire

Frais de fournitures (électricité, nettoyage) : 1,30 €

Camions de vente à emporter : 280 € par trimestre

Frais d'électricité pour les camions de vente à emporter
: 6,80 € par semaine

Droit de terrasse : 10,30 € par m² et par an